

Comptes 2013

Avant révision du Contrôle cantonal des finances



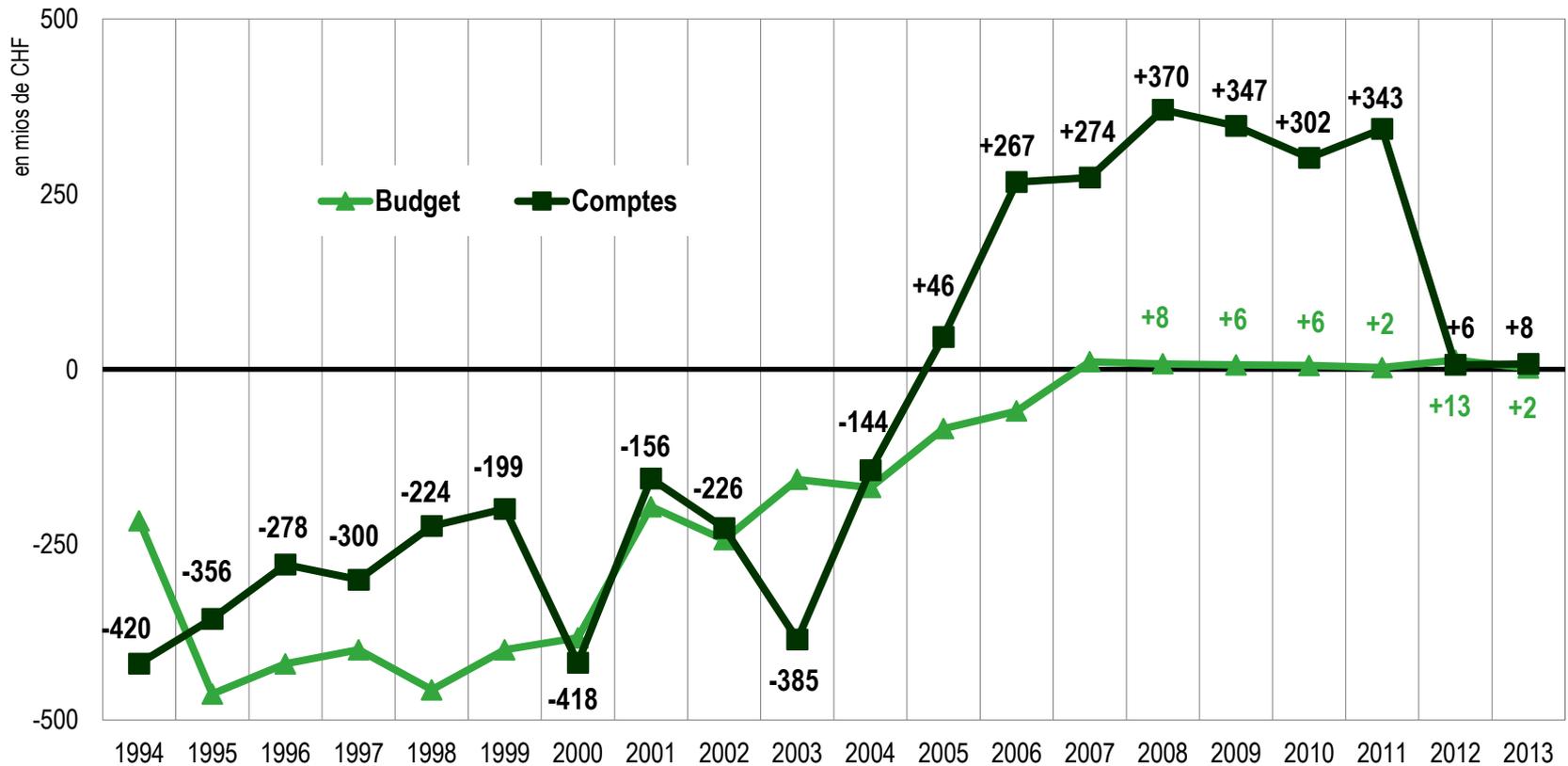
**Financièrement sain,
le canton prépare l'avenir**

Pascal Broulis, chef du DFIRE
Conférence de presse du 4 avril 2014

Résultat

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ La clôture du compte de fonctionnement présente un excédent de revenus net (après amortissement) de 8 mios.



Synthèse et charges brutes

Conférence de presse du 4 avril 2014

en mios de CHF	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart budget / comptes 2013		Comptes 2012	Ecart comptes 2012 / 2013	
Charges	8'473,4	9'271,7	798,3	9,4%	8'790,4	481,3	5,5%
Revenus	8'475,2	9'279,6	804,4	9,5%	8'796,8	482,8	5,5%
Résultat	1,8	7,9	6,1		6,4	1,5	

- ▶ L'écart de 798 mios (9,4%) des charges brutes par rapport au budget 2013 s'explique principalement par des écritures de bouclage.
- ▶ L'augmentation de 481 mios (5,5%) des charges par rapport au comptes 2012 prend en compte ces écritures de bouclage, détaillées à la page suivante.

Ecritures de bouclement

Conférence de presse du 4 avril 2014

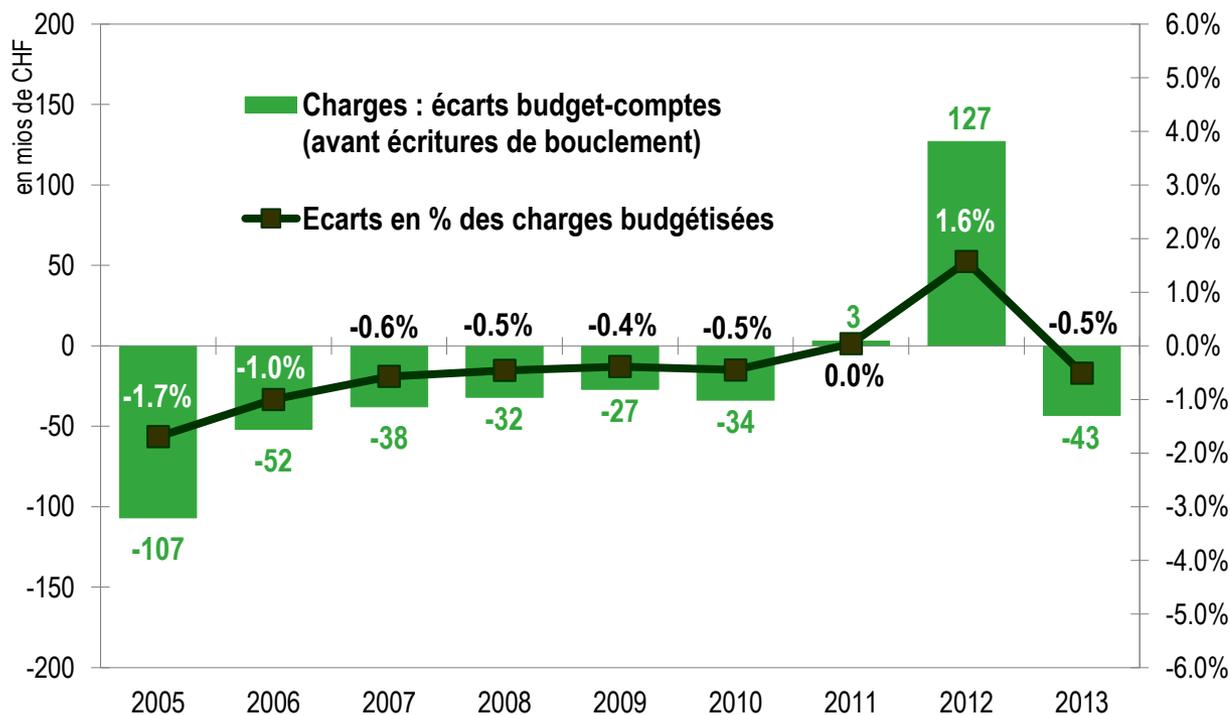
- ▶ **En 2012, le Conseil d'Etat a comptabilisé 575 mios pour la recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.**
- ▶ **Dans le cadre des comptes 2013, il propose d'ajouter 735 mios.**
- ▶ **Ainsi, sur le montant nécessaire de 1'440 mios, il subsiste un solde de 130 mios.**

	Comptes 2012	Comptes 2013
en mios de CHF		
Recapitalisation CPEV	575,0	735,0
Préfinancement crédit d'ouvrage du MCBA		30,6
Préfinancement crédit-cadre aux communes pour les routes cantonales en traversée de localité		40,0
Préfinancement pour futurs investissements stratégiques immobiliers		25,0
Allègement facture sociale hors convention		10,5
Total écritures de bouclement	575,0	841,1

Analyse des charges : suivi budgétaire

Conférence de presse du 4 avril 2014

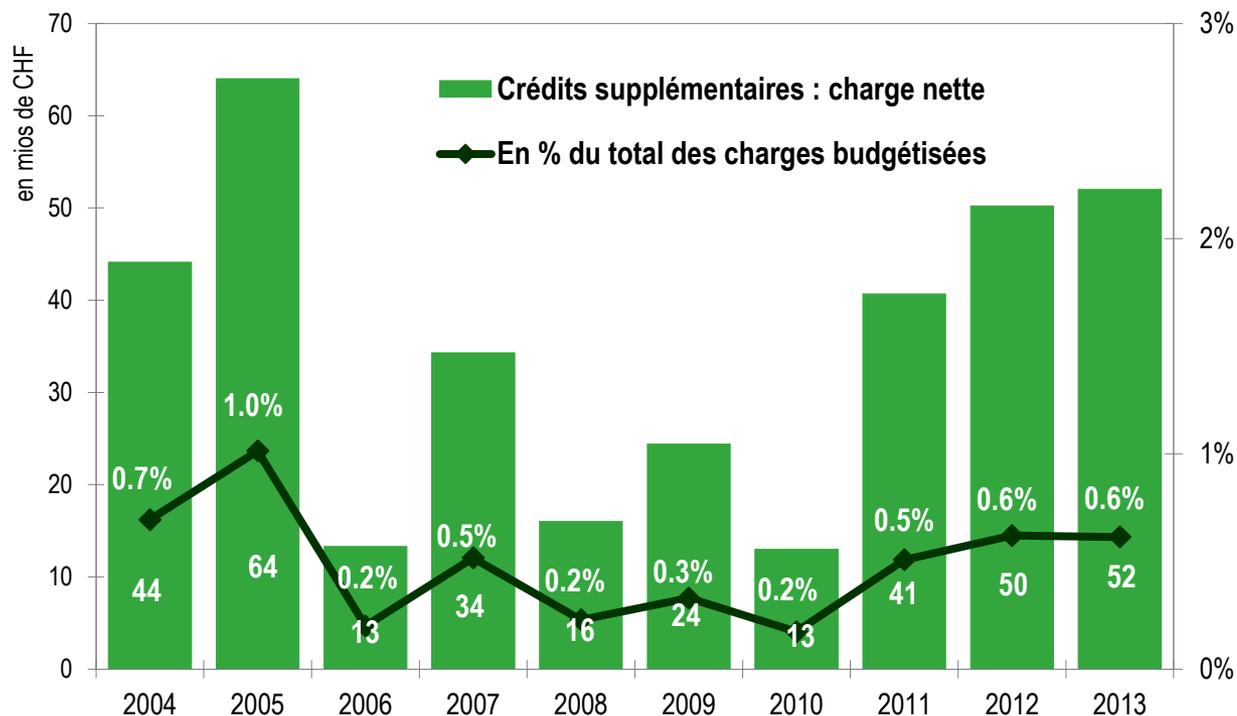
- ▶ **Les charges de fonctionnement (hors écritures de boucllement) sont inférieures de 43 mios à la prévision budgétaire.**
 - **Principaux écarts: personnel (-49 mios), CPEV (-41 mios), intérêts (-27 mios), subsides LAMal (+25 mios), RI (+22 mios), négociation communes (+21 mios), hospitalisation hors canton (+12 mios).**



Analyse des charges : crédits supplémentaires

Conférence de presse du 4 avril 2014

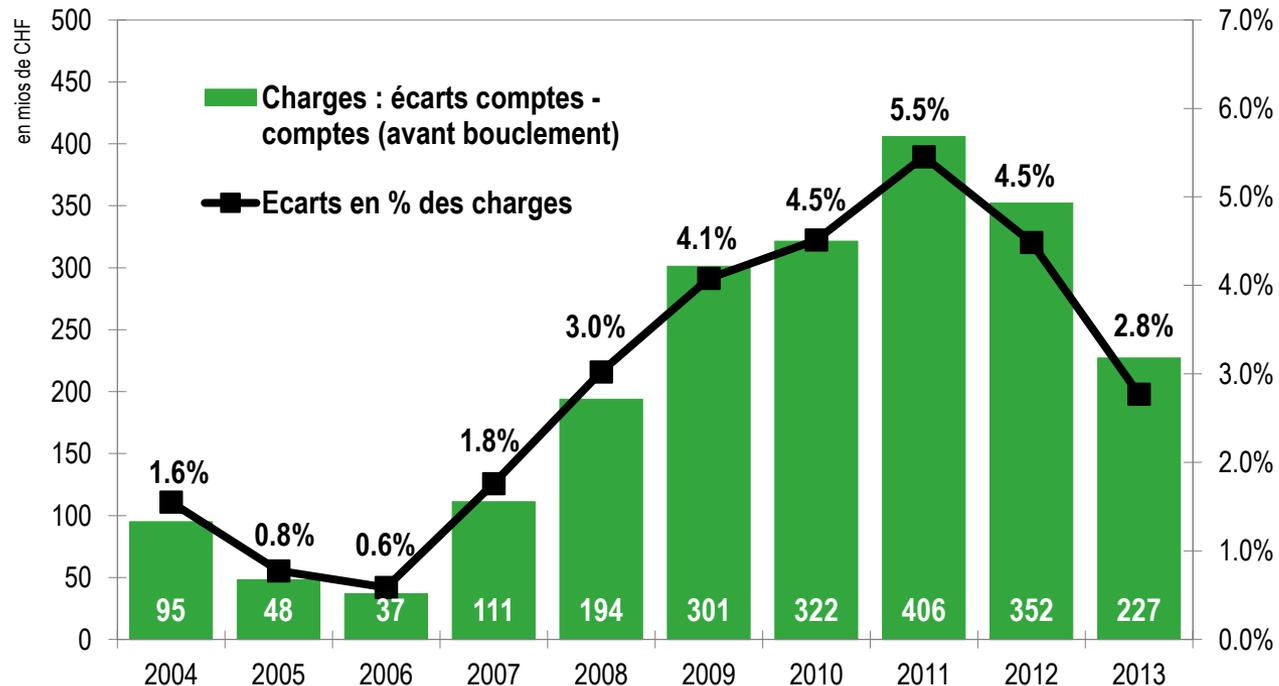
- ▶ **Après une forte réduction, les crédits supplémentaires non compensés ont augmenté à nouveau et se stabilisent à 52 mios.**
 - Ils proviennent principalement des subventions hospitalières, des subsides LAMal, du RI et de l'asile.
- ▶ **Conformément à LFin, 179 demandes sur 200 sont compensées.**



Analyse des charges : ménage courant

Conférence de presse du 4 avril 2014

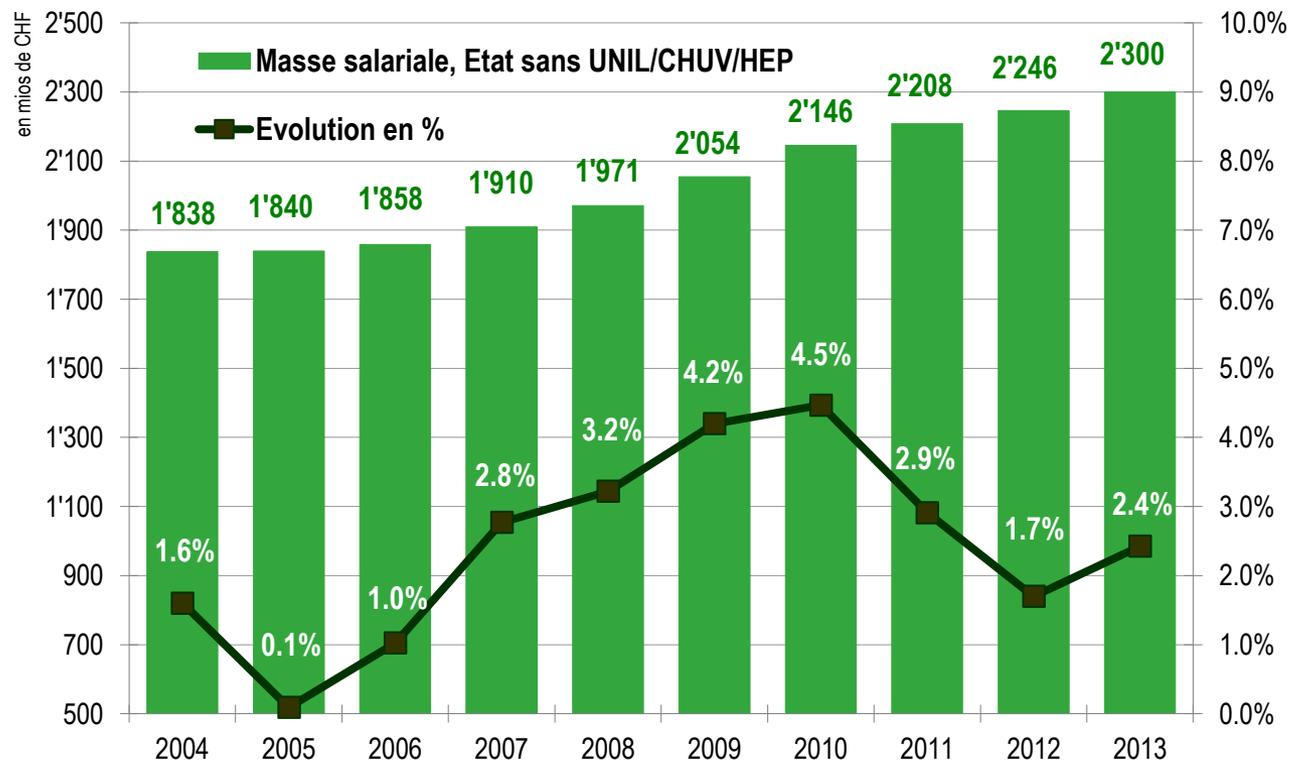
- ▶ **La progression réelle des dépenses courantes est de 227 mios, soit 2,8% par rapport à l'exercice précédent (4,5% en 2012).**
 - La comparaison implique la neutralisation des écritures de bouclage et des différentes attributions.
 - Principaux écarts: santé (+29 mios), social (+102 mios), formation et culture (+84 mios), sécurité (+12 mios).



Analyse des charges : masse salariale

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ La progression de la masse salariale (2,4% hors recapitalisation CPEV) est en ligne avec celle des dépenses courantes.
 - Elle s'explique par les derniers effets de la politique salariale, les annuités et les renforcements sectoriels (total +54 mios).



Revenus bruts et impôts

Conférence de presse du 4 avril 2014

en mios de CHF	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart budget / comptes 2013		Comptes 2012	Ecart comptes 2012 / 2013	
Revenus	8'475,2	9'279,6	804,4	9,5%	8'796,8	482,8	5,5%
Impôts	5'071,3	5'760,2	688,9	13,6%	5'442,2	318,0	5,8%

- ▶ **Les écarts importants des revenus bruts (9,5%) et des impôts (13,6%) par rapport au budget s'expliquent notamment par:**
 - des effets de rattrapage dans la taxation de l'impôt à la source;
 - des éléments exceptionnels et des effets conjoncturels, détaillés aux pages suivantes.

Analyse des impôts : personnes physiques

Conférence de presse du 4 avril 2014

en mios de CHF	Comptes 2013	Ecart budget / comptes 2013		Ecart comptes 2012 / 2013	
Impôt sur le revenu	3'453,8	268,8	8,4%	264,2	8,3%
Impôt sur la fortune	530,9	100,9	23,5%	58,2	12,3%
Personnes physiques	3'984,7	369,7	10,2%	322,4	8,8%

- **L'écart important des impôts sur les personnes physiques (10,2%) par rapport au budget provient notamment:**
- du rattrapage dans la taxation des sourciers mixtes (95 mios);
 - solde des décomptes pour les années antérieures à 2010 (83 mios);
 - de l'écart entre la non indexation des acomptes et la croissance constante de la fortune mobilière.

Analyse des impôts : revenus économiques

Conférence de presse du 4 avril 2014

en mios de CHF

	Comptes 2013	Ecart budget / comptes 2013		Ecart comptes 20112 / 2013	
Impôt sur le bénéfice net	638,0	58,0	10,0%	27,5	4,5%
Impôt sur le capital	90,6	30,6	50,9%	8,9	10,9%
Personnes morales	728,6	88,6	13,8%	36,4	5,3%

- **L'écart important des impôts sur les sociétés (13,8%) par rapport au budget s'explique par:**
- les effets d'une conjoncture favorable, notamment dans les secteurs financier, des assurances et de l'horlogerie;
 - le transfert de l'impôt du bénéfice sur le capital, traduisant une pression du marché sur les prix dans l'industrie d'exportation;
 - une évaluation budgétaire prudente, liée au climat d'incertitude économique et à des résultats volatiles d'une année à l'autre.

Analyse des impôts : revenus conjoncturels

Conférence de presse du 4 avril 2014

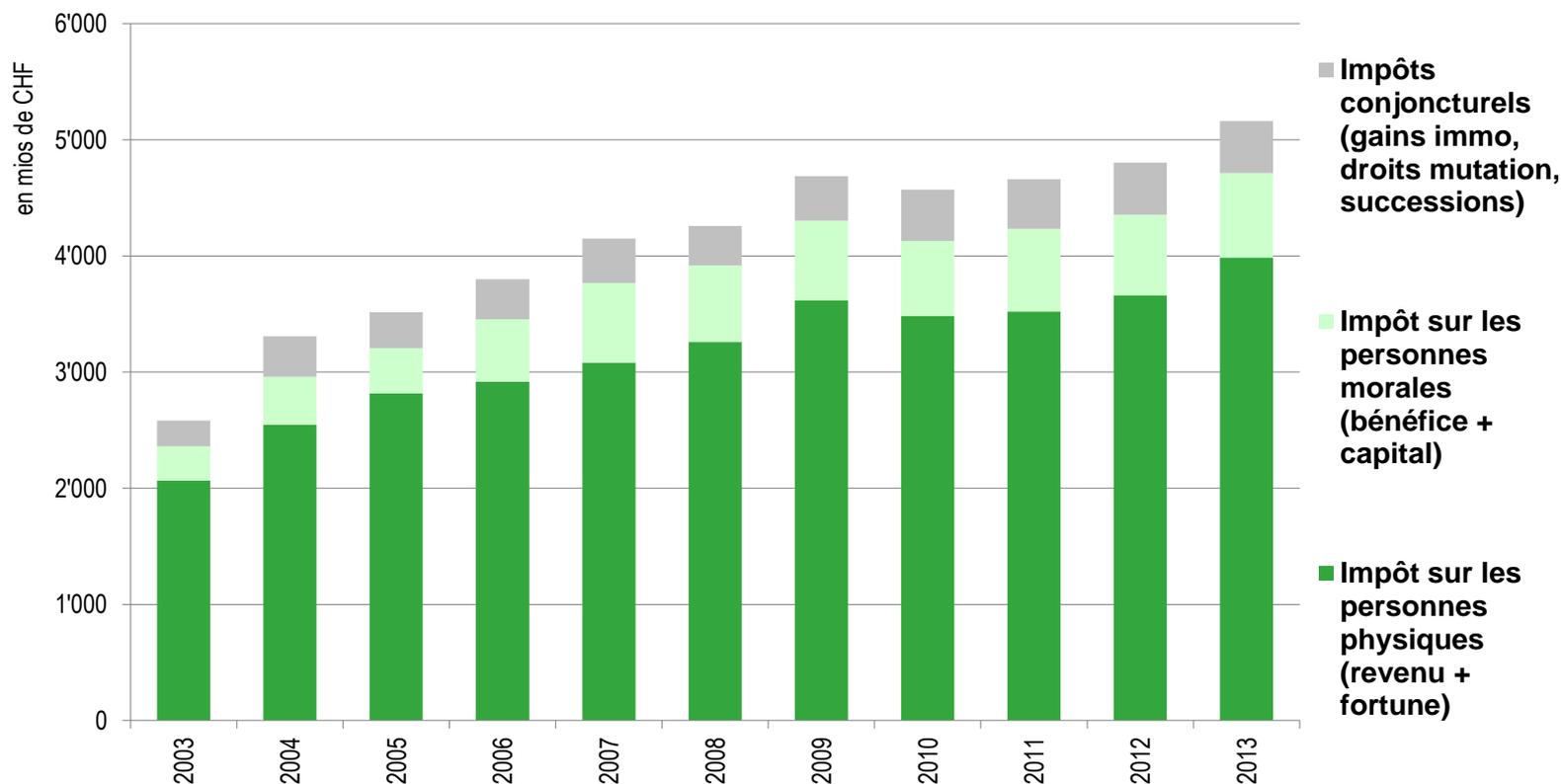
en mios de CHF	Comptes 2013	Ecart budget / comptes 2013		Ecart comptes 2012 / 2013	
Gains immobiliers	168,0	48,0	40,0%	-10,6	-5,9%
Droits de mutation	172,2	42,2	32,5%	14,5	9,2%
Successions et donations	108,7	36,7	51,0%	-3,8	-3,3%
Revenus conjoncturels	448,9	126,9	39,4%	0,1	0,0%

- ▶ **Le marché immobilier semble atteindre sa limite, avec des recettes fiscales stagnantes à un niveau élevé.**
- ▶ **Les successions sont supérieures à la moyenne, compensant les donations qui retrouvent un volume normal;**
 - **les donations subissent en outre les effets du dépôt d'une initiative populaire proposant un impôt fédéral sur les successions.**

Analyse des impôts : synthèse

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ L'évolution des trois groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conjoncturels) confirme la croissance amorcée en 2012 après le tassement 2010-2011.



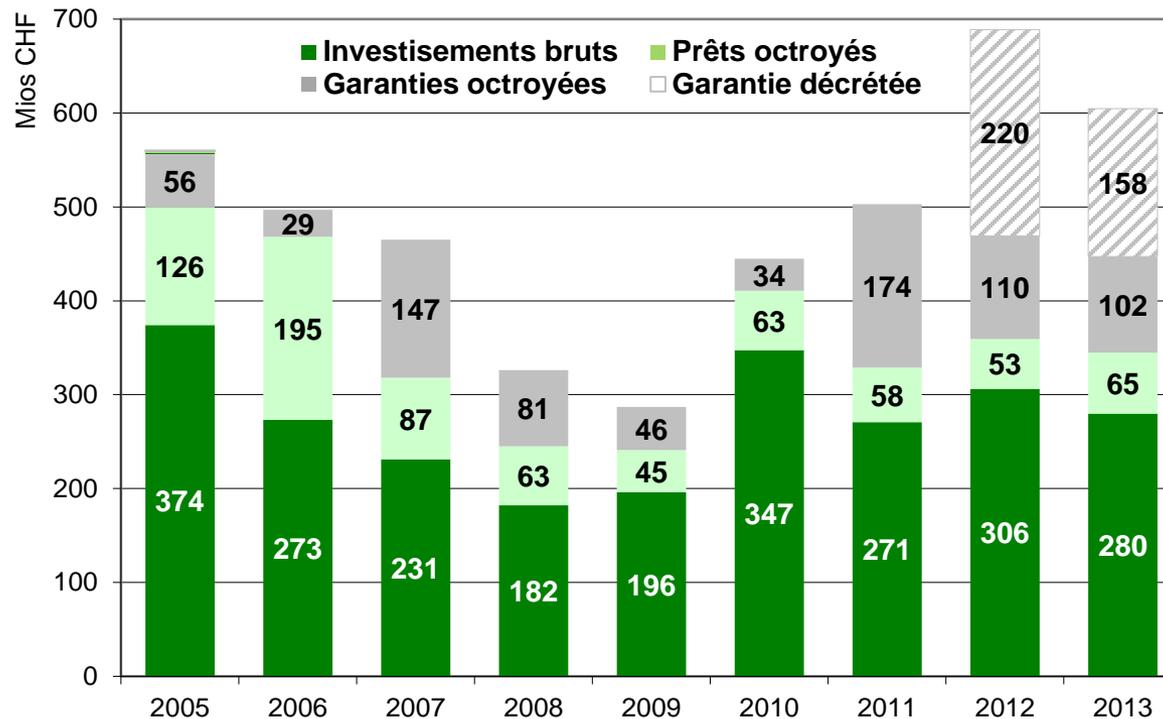
NB: Bascule de 6 points d'impôt au 1er janvier 2011 des communes au canton

Bascule de 2 pts d'impôt en 2012 du canton aux communes et diminution de 1 pt de l'impôt cantonal

Investissements bruts

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ **Globalement, l'Etat investit 605 mios dans l'économie vaudoise:**
 - investissements bruts (y compris part des tiers) **280 mios**
 - octroi de nouveaux prêts par l'Etat **65 mios**
 - nouvelles garanties de l'Etat **102 mios**
 - garantie décrétée mais non réalisée (matériel roulant) **158 mios**



Analyse des investissements nets

Conférence de presse du 4 avril 2014

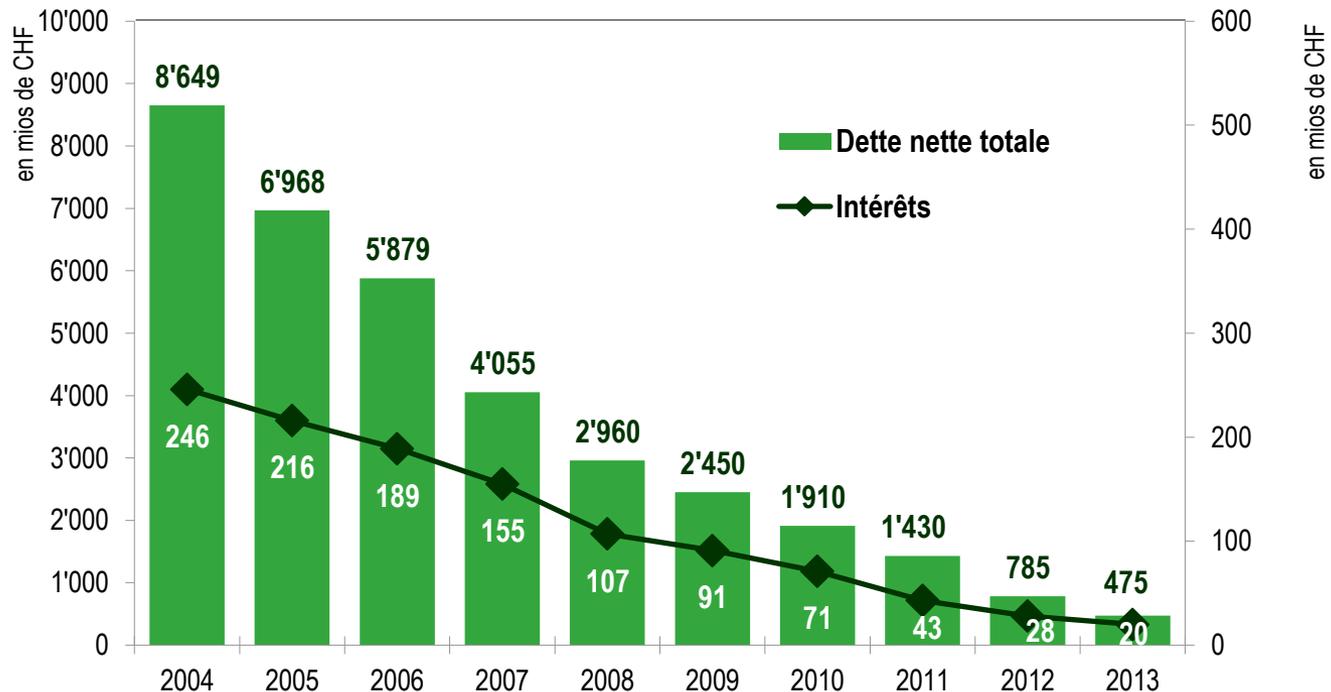
- ▶ **La part nette du canton aux investissements s'élève à 241 mios.**
 - C'est 80 mios de moins que prévu au budget, et 17 mios de moins qu'en 2012.
 - Cet écart s'explique essentiellement par des retards pris sur de nombreux projets.
 - Le Conseil d'Etat présentera cette année des mesures visant de meilleurs suivi et coordination des objets.

en mios de CHF	Objets notamment réalisés en 2013	Montant net
Informatique	système d'information financier (7 mios), informatisation des impôts (3 mios) schéma directeur du SPOP (2 mios),	18,7
Territoire et mobilité	routes cantonales (49 mios), améliorations foncières (11 mios), CGN (9 mios)	82,1
Constructions UNIL	Géopolis (10 mios)	13,3
Santé et social	CHUV: laboratoires (9 mios), restaurant et bureaux (4 mios), entretien technique (4 mios), oncologie (4 mios)	35,1
Parc immobilier	gymnases (20 mios), CDM Palézieux (14 mios), assainissement énergétique (13 mios), EPO (12 mios), La Croisée (8 mios)	91,8
Total		240,9

Dettes et intérêts

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ Une neuvième réduction consécutive de 310 mios ramène la dette nette à 475 mios;
 - y compris versement d'une tranche pour la recapitalisation CPEV.
- ▶ La charge d'intérêts se stabilise à la baisse à 20 mios:
 - en fonction de la réduction de la dette et d'un nouvel emprunt à 2%.



Préparer l'avenir

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ **Les comptes 2013 présentent un Canton de Vaud:**
 - qui bénéficie d'une situation financière saine reposant sur des bases solides;
 - qui dispose d'une marge de manœuvre lui permettant de préparer l'avenir.

- ▶ **Dans ce contexte favorable, il est crucial de répondre aux incertitudes des entreprises qui se sont accrues:**
 - avec l'acceptation le 9 février de l'initiative «contre l'immigration de masse»;
 - avec la remise en question des statuts spéciaux cantonaux appliqués aux sociétés multinationales.

- ▶ **Afin de maintenir la cohésion sociale, il est pertinent aussi de soutenir le pouvoir d'achat des familles.**

- ▶ **Le Conseil d'Etat décide d'agir dans ces 2 domaines et prévoit des mesures à moyen terme coordonnées et liées entre elles.**

Réforme de la fiscalité des entreprises

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ **Le Conseil d'Etat propose une réduction progressive du taux légal (canton, communes, Confédération):**
 - il rappelle que le taux légal qui prévalait en 2013 était de 29.875%;
 - il rappelle que la loi d'impôt vaudoise a déjà été modifiée et que le taux 2014 est de 28.75% et qu'il sera de 27.625% en 2016;
 - il prévoit des modifications légales dès 2015 pour un abaissement progressif du taux sur les années 2018 à 2020;
 - il vise le taux légal de 16% brut (13,79% net) à l'horizon 2020.

- ▶ **L'effet financier sera progressif et l'impact pour le canton et les communes d'environ 450 mios bruts par année dès 2020.**
 - Le CE met pour condition que la Confédération compense la moitié de la baisse de revenus soit au minimum 200 mios par an.
 - Il entend que la nouvelle situation vaudoise soit prise en compte dans le cadre de la prochaine réforme RPT.
 - Il poursuivra le dialogue ouvert avec les communes afin de limiter leurs propres baisses de revenus.

Soutien du pouvoir d'achat

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ **Augmentation des prestations aux familles:**
 - allocations familiales et accueil de jour;
 - application de manière progressive sur les années 2018 à 2020;
 - avec un impact estimé à 100 mios de francs par an.

- ▶ **Allègement des charges de santé et LAMal:**
 - augmentation des subsides à l'assurance-maladie;
 - application de manière progressive sur les années 2018 à 2020;
 - avec un impact estimé à 50 mios de francs par an.

- ▶ **Réduction ciblée de la valeur locative du logement principal:**
 - abaissement pour les propriétaires de plus de 65 ans;
 - application dès 2020, avec un impact estimé à 20 mios par an.

Equilibrage des ressources

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ **Adaptation au droit fédéral de la législation vaudoise sur l'impôt à la dépense:**
 - modification du seuil et 7 fois le montant du loyer (au lieu de 5);
 - calendrier en lien avec les échéances fédérales;
 - rentrées supplémentaires estimées à 15 mios.

- ▶ **Consolidation de la chaîne fiscale de l'ACI:**
 - engagement progressif de 12 ETP;
 - rentrées supplémentaires estimées à 50 mios dès 2016.

- ▶ **Renforcement de la sécurisation et de la stratégie d'insertion de l'aide sociale:**
 - mise en œuvre en cours;
 - économies estimées à 10 mios à plein régime.

Feuille de route

Conférence de presse du 4 avril 2014

► **Le Conseil d'Etat présente donc le calendrier suivant:**

- **Positionnement stratégique** **2 avril 2014**
- **Positionnement OCDE (RIE III)** **2^{ème} semestre 2014**
- **Message du Conseil fédéral** **2^{ème} semestre 2014**
- **Modifications légales du canton** **dès 2015**
- **Premiers effets de la réforme (mesures)** **dès 2018**

Risques et incertitudes

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ Initiative fédérale «Imposer les successions pour financer l'AVS», conséquence pour les cantons pas encore identifiée.
- ▶ Abolition de l'imposition d'après la dépense «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires», baisse des recettes pour VD 100 mios.
- ▶ Initiative fédérale «Déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants», baisse des recettes 60 mios.
- ▶ Initiative populaire «Pour des allocations enfants et formation exonérées de l'impôt», baisse de recettes pour Vaud 60 mios.
- ▶ Financement de la politique fédérale des transports, contribution des cantons, charge supplémentaire pour Vaud 20 mios.
- ▶ Initiative parlementaire fédérale sur les tutelles, charge supplémentaire pour Vaud 20 mios.

Commentaires et conclusion

Conférence de presse du 4 avril 2014

- ▶ **A terme, les effets financiers globaux des mesures proposées seront de l'ordre de 350 mios pour le canton et les communes (déduction faite de la compensation fédérale attendue).**
- ▶ **Le Conseil d'Etat confirme le programme de législature en cours, dont il actualisera la planification financière en fonction de l'évolution de la situation conjoncturelle et démographique d'ici à la mise en vigueur de la réforme à l'horizon de 2018.**
- ▶ **Les trois ans et demi à disposition permettront de travailler avec les partenaires concernés (milieux économiques, communes, Confédération, Genève et autres cantons).**
- ▶ **Le Conseil d'Etat suivra attentivement l'évolution du dossier aux plans international et fédéral, s'agissant notamment des mesures de compensation de la Confédération.**
- ▶ **Il se réserve d'accélérer, ralentir ou décaler la feuille de route si c'est nécessaire, notamment pour respecter l'art 164 Cst-VD.**